

Article L1321-3 du Code du travail - Règlement intérieur

Date de mise à jour : 21 Décembre 2022

Notre analyse

Le règlement intérieur ne doit pas contenir :

-des dispositions contraires aux lois et règlements ainsi qu'aux dispositions des conventions et accords collectifs de travail applicables dans l'entreprise ;

-des dispositions restreignant les droits des personnes et les libertés individuelles et collectives qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché ;

-des dispositions discriminant les salariés dans leur emploi ou leur travail à capacité professionnelle égale et ce pour quelque motif que ce soit (origine, sexe, âge, grossesse, caractéristiques génétiques, opinions politiques, activités syndicales, apparence physique, état de santé, handicap...).

Article L1321-3 du Code du travail - Règlement intérieur

Le règlement intérieur ne peut contenir :

1° Des dispositions contraires aux lois et règlements ainsi qu'aux stipulations des conventions et accords collectifs de travail applicables dans l'entreprise ou l'établissement ;

2° Des dispositions apportant aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives des restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché ;

3° Des dispositions discriminant les salariés dans leur emploi ou leur travail, à capacité professionnelle égale, en raison de leur origine, de leur sexe, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, de leur âge, de leur situation de famille ou de leur grossesse, de leurs caractéristiques génétiques, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales ou mutualistes, de leurs convictions religieuses, de leur apparence physique, de leur nom de famille ou en raison de leur état de santé ou de leur handicap.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Brochure INRS, "Droit d'accès aux documents relatifs à la santé sécurité dans l'entreprise"

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Le règlement intérieur

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Règlement intérieur : existe-t-il un modèle ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Qu'est-ce qu'un règlement
intérieur et quand est-il
obligatoire ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)